

**CGT – CFDT – SU/UNSA – SUD – FO – CFTC**

**Notre collègue  
Christian MULLER  
est en grève de la faim  
depuis le 5 juillet.**

Notre collègue proteste ainsi contre son licenciement décidé par le directoire de la CE Pas de Calais (cf. au dos info de l'intersyndicale locale).

En raison des conditions litigieuses et inadmissibles de cette décision, de l'intransigeance et de la volonté délibérée du Directoire local d'empêcher toute possibilité de solution, les organisations syndicales CGT, CFDT, SU/UNSA, SUD, FO, CFTC sont intervenues nationalement auprès de Monsieur COTRET responsable Ressources Humaines du Groupe.

Les représentants syndicaux nationaux ont été reçus le 19 juillet.

A l'issue de cette rencontre, il semble clair que la CNCE souhaite une issue rapide à la situation.

Après 16 jours de grève de la faim qui montre toute la détermination de Christian MULLER, le Directoire de la Caisse a enfin consenti à recevoir l'intersyndicale locale.

**Est-ce le signe d'une issue positive pour notre collègue ?**

Le 21 juillet 2005  
Les secrétaires nationaux

**SOUTENONS Christian MULLER**

**Adresser vos messages au Président du Directoire, Alain LACROIX**

**FAX : 03.21.79.22.90.**

**Adresse email : [alain.lacroix@cepd.caisse-epargne.fr](mailto:alain.lacroix@cepd.caisse-epargne.fr)**

**Adresse Courrier : Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais, place de la République 62300 LENS**

## **INTERSYNDICALE CFDT /CGC /CGT/ FO /SU.UNSA**

### **ATTITUDE SCANDALEUSE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DU PAS DE CALAIS VIS A VIS D'UN SALARIÉ DE L'ENTREPRISE**

Lens , le 16 juillet 2005

La Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais, par l'intermédiaire de son Président Alain LACROIX, vient de licencier un de ses employés de façon honteuse et sans respecter les procédures.

Christian MULLER, 53 ans, 30 ans d'ancienneté, vient d'être « liquidé ».

La raison : un mauvais relationnel avec ses hiérarchiques. Bien évidemment le fond du problème est ailleurs. Monsieur MULLER a été Représentant du Personnel pendant plus de 20 ans dans l'Établissement.

Aux dernières Élections de Représentants du Personnel il a décidé de reprendre une activité commerciale en tant que chargé de clientèle.

La Direction l'a remis sur le terrain sans aucune formation et 2 mois après la fin du délai de protection de 6 mois en tant que salarié protégé, elle le licencie et règle ses comptes.

#### **La Direction lui fait « payer » ses années de Représentant au service du Personnel !!!**

Devant cette injustice, depuis Mardi 05 juillet, Christian MULLER a décidé d'entamer une grève de la faim devant le siège de La Caisse d'Épargne, Place de la République à Lens.

Aujourd'hui, après 11 jours de grève de la faim le Président du Directoire, Alain LACROIX refuse toujours de recevoir l'Intersyndicale CFDT/CGC/CGT/FO/SU.UNSA, ce qui ne témoigne pas d'un grand courage et surtout révélateur du manque de reproches sérieux dans le dossier de Monsieur MULLER pouvant conduire à une sanction d'une telle gravité.

De plus le Président du Directoire est parfaitement au courant de l'état de santé de Monsieur MULLER qui, il y a 4 ans a été victime d'un infarctus dans l'enceinte de la Caisse d'Épargne. Le Président du Directoire spéculait donc sur l'évolution de l'état de santé de cet employé de la Caisse d'Épargne en laissant pourrir la situation.